Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

BONNET (DÉSIRÉ)

Aix 1846-49.

Une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure notre camarade, M. Désiré Bonnet, un des plus importants et des plus aimés industriels de Toulouse. Des discours élogieux pour la mémoire de notre regretté Camarade ont été prononcés sur sa tombe.

M. Ozenne, secrétaire de la Chambre de commerce de Toulouse, dont faisait partie M. Désiré Bonnet, a pris le premier la parole en ces termes :

« Messieurs,

» En l'absence de notre Président et par suite d'une légère indisposition de M. de Planet, notre vénéré doyen, j'ai le douloureux devoir d'adresser, au nom de la Chambre de Commerce de Toulouse, l'adieu suprême à notre regretté collègue, Désiré Bonnet, dont le nom est si populaire parmi nous.

» Désiré Bonnet était un de nos membres les plus écoutés par la sagesse de ses appréciations, par son esprit pénétrant et surtout par ce culte de l'équité, qu'il pratiquait avec sa franchise habituelle dans les questions qui concernaient la classe ouvrière.

» C'était un cœur droit et plein d'honneur, sa-

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

chant par ses conseils, et par l'aménité de son caractère, s'attacher les ouvriers de son usine, l'une des plus importantes du Midi.

» Désiré Bonnet possédait des sentiments élevés comme époux, comme père de famille, comme chef d'industrie; son existence était vouée au travail, et il ne se ménageait pas, abusant même de sa forte constitution, déployant toute son énergie à rechercher les affaires dont les nombreux ouvriers qu'il occupait étaient les premiers à bénéficier.

» Ses sentiments de modestie étaient bien connus et la vanité était ignorée de lui, ce qui est presque toujours un témoignage de valeur personnelle. Aussi Désiré Bonnet était-il apprécié par ses concitoyens; il était à la fois : Membre de la Chambre du Commerce, Administrateur de la Banque de France, Membre de la Société d'Agriculture; il avait en outre fait partie du Conseil des Prud'hommes.

» Ses études dans nos Écoles d'Arts et Métiers autorisaient, en le légitimant, son titre d'Ingénieur Civil, qui, pour lui, n'était pas un vain titre.

» Le Gouvernement avait honoré Désiré Bonnet de médailles et de mentions spéciales pour la part active qu'il prit aux créations de Sociétés de patronage et de protection des enfants employés dans les manufactures, et pour l'École d'apprentissage qu'il créa dans son établissement.

» Notre ami a donc été à la hauteur de sa tâche, comme chef de famille, comme directeur d'une importante industrie occupant des centaines d'ouvriers.

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

» Hélas! cette belle carrière si bien remplie a été brusquement terminée par un mal subit, quand nous lui croyions encore de longs jours à vivre pour le bonheur de ceux qui l'entouraient...

Sa fin a été digne de sa vie. La religion a fortifié ses derniers instants, elle adoucit l'amertume de nos tristesses.

» Adieu donc, brave et excellent Collègue, au nom de la Chambre de Commerce et en présence de ce nombreux cortège de parents et d'amis qui comprennent et partagent notre douleur. »

M. Duponchel, directeur de la Banque de France de Toulouse, prend à son tour la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Chacune des nombreuses associations, dont M. Désiré Bonnet partagea les travaux, sait quel précieux concours de lumières et de sagesse il apportait à ses collègues, — une voix autorisée vous le disait à l'instant, — mais une Administration lui doit tout spécialement un témoignage de sympathie, et, je viens, au nom de la Banque de France, lui donner le dernier adieu.

» Il appartenait depuis treize ans à notre Conseil où il était entouré de la plus légitime considération. Caractère loyal, esprit plein de mesure, intelligence nette et pratique, jugement sûr et éclairé, rien ne manquait à notre Administrateur pour justifier la confiance de la Banque.

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

» Ce parfait honnête homme était aussi la bonté même.

» Une qualité entre toutes le révélait tout entier.

» C'était le dévouement sans limites dans l'accomplissement de ses devoirs, et, je puis, Messieurs, vous en fournir une nouvelle preuve en vous disant qu'il y a quelques jours à peine, alors qu'il ressentait les premières atteintes de la maladie, il avait tenu quand même à me suppléér pendant une courte absence. Hélas! dans une semaine, la mort implacable a terrassé cette robuste constitution qui semblait défier les ans.

» M. Bonnet n'a donc pas cessé d'être jusqu'à la fin l'un de nos conseils les plus utiles et les plus chers.

» Du reste, je l'avais vu de près à l'œuvre pendant ces dernières années, et j'atteste que personne n'était plus que lui l'esclave des intérêts qu'on remettait entre ses mains.

» Aussi sa mémoire restera-t-elle parmi nous respectée et vénérée. »

Se tournant vers la famille :

« Messieurs, votre frère bien-aimé laisse après lui le souvenir du labeur sans trêve et de la probité sans reproche; vous recueillerez pieusement ce patrimoine d'honneur — héréditaire dans votre famille — et vous voudrez bien dire à la digne compagne de sa vie et à ses chers enfants que tous nos cœurs sont unis pour s'associer à leur grande douleur. »

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

M. Courrège (Aix 1850-54) prononce à son tour un éloquent discours dont nous détachons les passages suivants :

« Messieurs,

» Lorsque, il y a quelques jours à peine, je m'entretenais amicalement avec celui dont la tombe s'est si soudainement et si prématurément ouverte, j'étais loin de prévoir que j'aurais le douloureux et périlleux honneur d'avoir à vous entretenir de cet ami, dont les tristes restes, placés sous nos yeux, nous rappellent si éloquemment notre cruelle et commune destinée !

» Des voix plus autorisées et plus éloquentes que la mienne vous ont dit, en termes émus, ce que fut notre commun ami dans les diverses phases de sa vie privée et de sa vie publique.

» Pour répondre à une invitation fraternelle et pressante, je viens à mon tour et au nom de sa famille industrielle et des Sociétés des Ingénieurs civils et des anciens élèves des Écoles d'Arts et Métiers dont il était membre, vous dire en peu de mots ce que fut M. Bonnet, comme chef d'une grande industrie, et comment il sut s'élever, tout jeune, au premier rang des Ingénieurs mécaniciens.

» Désiré Bonnet, entré à l'École nationale d'Arts et Métiers d'Aix, en 1846, en sortit en 1849, le deuxième de sa promotion.

» Pour se perfectionner et agrandir le champ de ses connaissances mécaniques, théoriques et pra-

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

tiques, il alla passer quelques années dans les principales maisons industrielles de la capitale, puis il vint se fixer définitivement dans son pays, avec l'intention bien arrêtée d'imprimer un nouvel essor à l'industrie locale, tout en la faisant bénéficier du savoir et de l'expérience qu'il avait si laborieusement acquis.

» Il se mit résolument à l'œuvre et, grâce à une ardeur indomptable, il parvint, en peu d'années, à transformer la fonderie que dirigeait son père en une importante maison de construction mécanique, assurant ainsi l'existence à plus de 300 familles...

» M. Bonnet obtint, dans les diverses expositions auxquelles il prit part, des distinctions exceptionnelles dont l'énumération serait trop longue; je me bornerai, en rappelant les médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, dont il a été si souvent gratifié, à ne citer que le succès qu'il a remporté à l'Exposition internationale de Toulouse, de l'an dernier, où un diplôme d'honneur lui fut conféré pour les magnifiques spécimens de ses moteurs hydrauliques et à vapeur.

» Pendant qu'il se dévouait aux intérêts des pères de famille, M. Bonnet n'avait garde d'oublier cette jeunesse intéressante, destinée à remplacer un jour les vides qui seraient laissés par les invalides du travail.

» A cet effet, il fonda, dans ses ateliers, vers 1860, une grande école d'apprentissage où se sont formés la majeure partie des ouvriers en métaux, des con-

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

tremaîtres et des mécaniciens de Toulouse et de la région; le fonctionnement de cette institution est des plus simples :

» Dès son admission, le jeune apprenti reçoit un petit salaire, et, après trois ans révolus, il a droit à une prime de 225 francs qui est placée à la caisse d'épargne par les soins de la Maison si le sujet est mineur.

» Pour cette œuvre de bienfaisance, la Société de protection des apprentis et des enfants dans les manufactures décerna à M. Bonnet, le 28 juillet 1878, une médaille d'argent, et le 1er juillet 1888, une mention spéciale de reconnaissance.

» Nous venons de voir comment M. Bonnet se comportait avec sa famille industrielle et quels beaux et salutaires exemples il leur donnait. J'ai hâte d'aborder un autre ordre d'idées et de vous montrer quels étaient les rapports amicaux qu'il avait su maintenir avec ses camarades d'école.

» Dans ses labeurs, comme dans ses constantes préoccupations, il leur conserva toujours, dans son cœur, une place de prédilection.

» C'est, en effet, à des camarades, plus jeunes que lui, mais ayant la même origine, que l'ingénieur accorda sa confiance pour l'aider d'abord, dans l'élaboration des innombrables projets de machines hydrauliques ou à vapeur, d'installations de papeteries, de minoteries, d'usines et d'engins variés de toute espèce; et puis, le seconder dans la réalisation matérielle des mêmes appareils dont son activité dévorante a doté toute la région.

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

» Ceux des anciens élèves qu'il ne pouvait employer directement, il s'efforçait, comme membre correspondant de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, de leur procurer, en toute occasion et avec le plus grand zèle, une situation convenable.

» Jamais une sage direction et de bons conseils ne firent défaut à ceux qui avaient recours à sa grande obligeance; et les camarades de la région rediront avec moi, qu'il eut pour tous des sentiments de confraternité que rien n'altéra, et qu'il fut, pour quelques-uns, un soutien des plus efficaces...

» Cet ingénieur si habile, cet homme de bien si dévoué à ses ouvriers et dont j'ai si imparfaitement retracé quelques traits devant vous, était, en même temps, un ami sûr, un frère incomparable, un époux et un père des plus affectueux.

» Sous cet aspect froid et en apparence sévère, que vous connaissez et qui semblait tenir un peu du métal que son talent savait si habilement assouplir et transformer en machines merveilleuses, se cachait un cœur d'or, capable des sentiments les plus tendres et les plus délicats, ainsi que des affections les plus vives. Je n'en veux pour garant que la profonde douleur de tous ceux qui l'ont connu, de ses frères navrés et surtout la désolation inénarrable de l'épouse et des deux enfants qu'il chérissait au delà de toute expression, et pour lesquels il a voulu lutter jusqu'à la dernière heure. »

En un mot, il a été vaillant jusqu'au dernier sou-

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

pir, car il n'était pas de ceux qui meurent sans espérance.

Aussi n'est-ce pas simplement adieu ! mais au revoir que nous lui disons.

Au nom des Sociétés des Ingénieurs Civils et des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers : Adieu et au revoir, collègue, camarade et ami ; au nom de tous ! Adieu !

Enfin M. Jaylac, contremaître de l'atelier d'ajustage de la maison Bonnet, prononce d'une voix émue les paroles suivantes qui font le plus grand honneur à leur auteur et à la mémoire de celui à qui elles s'adressent :

« Cher Maître,

» Permettez à votre vieil ouvrier de venir, au nom de tout le personnel de la maison Bonnet Frères, vous dire un éternel adieu.

» Mais avant cet adieu déchirant, qu'il me soit permis, cher Maître, de dire à votre ombre et en face de tous combien vous avez fait pour le personnel ouvrier qui vous entourait.

» Oh ! en face de la mort, l'homme peut louer l'homme. Ennemi des flatteurs et de la flatterie, vous n'eussiez pas permis, de votre vivant, que l'on fît votre propre éloge. Faire le bien simplement, sans faste, travailler avec acharnement et modestie, voilà votre vie tout entière.

» Messieurs, mes chers Camarades, l'homme que

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

nous perdons n'était pas seulement notre maître, notre Patron, c'était aussi un ouvrier comme nous.

» M. Bonnet père, de regrettable mémoire, et dont un grand nombre d'entre vous ont été les ouvriers, avait élevé ses enfants à la rude et instructive école du travail manuel, et le fils avait singulièrement profité des leçons paternelles. M. Bonnet Désiré était un habile ouvrier, non seulement en mécanique, mais encore en fonderie. C'est cette habileté de main qui, jointe à la science de l'ingénieur, lui a permis d'entreprendre des travaux de grande importance et de créer l'une des plus importantes usines du midi de la France. Et pour créer cette usine tout était à faire.

» M. Bonnet Désiré avait alors 21 ans. Maître de fait de la maison de M. Bonnet père, il avait à créer l'outillage ; mais ceci était bagatelle pour l'ardent jeune homme : une tâche bien autrement ardue s'imposait à sa volonté. Sous peine de ne pas être, il fallait créer le personnel, car l'ouvrier mécanicien manquait complètement à Toulouse.

» Créer un personnel, c'est-à-dire prendre à peu près les premiers venus, et, avec ces collaborateurs encore insouciants, entreprendre toute espèce de travail, il fallait pour mener à bien ce programme avoir un courage à toute épreuve et la foi la plus absolue dans l'avenir.

» Et c'est ici, Messieurs, que je place l'œuvre principale de M. Bonnet en faveur de la classe ouvrière : faire des apprentis, telle était sa formule ;

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

mais non pas des apprentis que l'on pressure, mais des apprentis que l'on paye généreusement : c'étaient des enfants, c'étaient des hommes; tous étaient surveillés et encouragés avec la même sollicitude. Chaque semaine, M. Bonnet se faisait remettre les notes des apprentis et il fallait qu'elles fussent bonnes, et toutes ces bonnes notes étaient récompensées par des augmentations de salaire; et, quand l'apprenti, enfant ou homme, avait fini son temps d'apprentissage, la Maison lui donnait, et lui donne encore, une prime des plus satisfaisantes. M. Bonnet a payé, pour ces primes, une somme importante, et cela s'est fait sans bruit, sans ostentation. Aussi, combien je suis heureux, cher Maître, de faire connaître cette belle charité.

» M. Bonnet a été récompensé par deux diplômes d'honneur donnés par la Société de Protection des jeunes apprentis...

» Oh! Monsieur Bonnet, nous aurions cru manquer à notre devoir, nous aurions cru manquer à votre mémoire, nous aurions cru manquer à votre chère famille, si nous n'étions pas venus ici, sur votre tombeau, vous payer le tribut de notre reconnaissance.

» Oh! cher Maître, il faut nous quitter à jamais. Ce n'est pas possible; que serait la vie sans l'espérance!

» Cher Maître, cher Patron, recevez le dernier adieu de vos ingénieurs avec qui vous étiez si familier, de vos employés dont vous étiez l'ami, et de

Bulletin administratif n°3, mars 1889, pp. 122-133

votre personnel dont vous étiez la Providence. Ayez aussi le suprême hommage de tous vos contremaîtres. Oh! pardon, chère Ombre, pour les quelques contrariétés que nous pouvons vous avoir données, tous, tant que nous sommes, toujours votre souvenir nous sera cher, toujours nous garderons le souvenir du Protecteur que nous avons perdu.

» Cher Patron, je vous salue et vous remercie de votre sollicitude qui s'est étendue, pour nous, au delà de la tombe. Soyez assuré que nous porterons à votre famille, hélas! si éprouvée, tout le dévouement que nous apportons à son chef.

» Et toi, tombeau, sois fier, car tu vas garder dans ton sein un honnête homme, un travailleur acharné, mort à la peine, et un des plus dignes représentants de la probité commerciale. »

Louis Vié, Aix 1873-76.

Paul Tailhades, Aix 1874-77.